



REPUBLIC OF MAURITIUS
MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DU BIEN-ÊTRE DE LA
FAMILLE

COMMUNIQUE

Le ministère de l'égalité du genre et du bien-être de la famille tient à informer le public que les crèches/garderies seront à nouveau opérationnels à partir du 2 Juin 2020. Dans ce contexte, un protocole a été mis en place pour la protection des enfants et du personnel. Ce protocole est disponible sur le site internet du ministère, <http://gender.govmu.org>

En vue d'une éventuelle réouverture des crèches, le ministère de l'égalité du genre et du bien-être de la famille, en collaboration avec le ministère de la santé et du bien-être, effectueront au préalable, des tests de COVID-19 sur la direction et le personnel de ces institutions.

Tous ceux responsables du transport des enfants vers et depuis les crèches devront également à faire un test de COVID-19.

Exceptionnellement, le Hotline **113** et les numéros suivants, **206 3772 - 75**, seront mis à la disposition du public entre 9 heures et 18 heures tous les jours, jusqu'au vendredi 29 mai 2020. Les responsables des crèches sont invités à appeler, au plus vite, sur ces numéros pour fournir des détails, tels que:

- Le nom de la crèche, l'adresse ainsi que le nombre du personnel.

Subséquent, les officiers du ministère, les informeront de la date, de l'heure ainsi que du lieu où ces tests seront effectués.

Ces tests, ainsi que le respect du protocole défini, seront obligatoires. Toute crèche refusant de s'y soumettre ne pourra reprendre ses activités à partir du 2 Juin 2020.

Des officiers du ministère de l'égalité du genre et du bien-être de la famille feront des inspections régulières dans les crèches à travers l'île, pour s'assurer que les normes sanitaires sont respectées.

Toutefois, ces mesures pourraient connaître des changements dépendant de l'évolution de la situation de la COVID-19 à Maurice.

27.05.20